



HAL
open science

L'assurance contre les risques naturels en forêt : une synthèse de la littérature en économie

Marielle Brunette, Stéphane Couture

► **To cite this version:**

Marielle Brunette, Stéphane Couture. L'assurance contre les risques naturels en forêt : une synthèse de la littérature en économie. INRAE Sciences Sociales, 2023, 2-3/2023 (2), 4 p. 10.22004/ag.econ.336035 . hal-04145961

HAL Id: hal-04145961

<https://hal.inrae.fr/hal-04145961>

Submitted on 29 Jun 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

L'assurance contre les risques naturels en forêt : Une synthèse de la littérature en économie

Marielle Brunette

(auteur de correspondance)
UMR BETA, Université de Lorraine, Université de Strasbourg,
AgroParisTech, CNRS, INRAE, Nancy, France
et chercheur associé à la Chaire Economie du Climat, Paris, France.
marielle.brunette@inrae.fr

Stéphane Couture

MIAT, Université de Toulouse, INRAE,
Castanet-Tolosan, France.
stephane.couture@inrae.fr

La couverture des risques naturels en forêt est très hétérogène. Très répandue au Chili ou en Nouvelle-Zélande elle est quasi-inexistante en France ou en Allemagne. Pourtant, les risques augmentent (incendie, neige, tempête...) notamment en lien avec le changement climatique. Afin de mieux cerner les questions autour de l'adoption de contrats d'assurance forêt nous avons conduit une revue de la littérature économique sur ce sujet. Cette revue de la littérature a fait émerger sept fronts de science.

Assurance et risques naturels en forêt

Les risques naturels (tempête, incendie, etc.) représentent une menace majeure pour les forêts. A l'échelle européenne, sur la période 1950-2000, une moyenne annuelle de 35 millions de m³ de bois ont été endommagés par les aléas naturels, soit 8.1 % de la récolte annuelle totale (Schelhaas et al., 2003). Les tempêtes sont responsables de 53 % des dégâts totaux, les incendies de 16 %, la neige de 3 % et les facteurs biotiques de 16 %. Schelhaas et al. (2003) montrent que le nombre des perturbations a augmenté au cours de la même période. Cette augmentation, tout comme celle des dommages causés, se poursuit dans la première décennie du 21^{ème} siècle (Seidl et al., 2014). Le changement climatique a été identifié comme l'un des principaux moteurs de cette augmentation (Seidl et al., 2011), il a un impact à la fois sur la fréquence et l'intensité des perturbations (van Aalst, 2005).

Dans ce contexte, il est important de s'intéresser à la couverture des risques naturels en forêt. L'un des moyens de couverture est l'assurance qui est aussi vue comme un outil pour financer la résilience et s'adapter au changement climatique. Le recours à l'assurance permet aussi d'explorer de potentiels nouveaux mécanismes de partage des risques et d'encourager l'adoption de bonnes pratiques de gestion.

Les contrats d'assurance forêt couvrent principalement la perte de production et/ou le reboisement en cas d'incendie et/ou de tempête. Cependant, de grandes différences apparaissent entre les pays concernant la part des forêts assurées (Zhang et Stenger, 2014). Certains pays ont des surfaces forestières assurées importantes : 60 % au Chili, 55 % en Nouvelle-Zélande, 50 % en Chine, alors que pour d'autres, la surface assurée est plus faible : 13 % en Afrique du Sud, 10 % au Japon et moins de 3 % aux Etats-Unis. De telles disparités existent également à l'échelle européenne avec, d'un côté les pays comme la Norvège, la Suède, la Finlande et le Danemark, où le marché de l'assurance est bien développé, et d'un autre côté, des pays comme la France, l'Allemagne ou encore l'Espagne, où l'assurance a du mal à pénétrer le marché (Holec et Hanewinkel, 2006 ; Barreal et

4) Considérer plus systématiquement la dimension multirisque des problèmes d'un point de vue tant spatial que temporel. Les risques sont souvent abordés en silo, en considérant une indépendance entre eux alors même que fondamentalement leurs occurrences sont liées (risques simultanés, en cascade, corrélés, etc.).

5) Adopter une approche qui tient compte de l'incertitude. La plupart des travaux existants considèrent que les risques sont bien connus, avec une fréquence et une intensité précises, alors même que le changement climatique rend incertain et imprécis ces caractéristiques.

6) Considérer la dimension politique publique des problématiques soulevées. Il convient d'aborder de nouveaux modes d'intervention publique pour encourager l'adoption d'assurance ou une offre plus importante de contrats d'assurance privée tels qu'une subvention de la prime d'assurance, comme c'est le cas en agriculture.

7) Privilégier des études à grande échelle pour aborder la question de l'assurance forestière. Les travaux sur l'assurance forestière sont de nature très ponctuelle, via des études de cas notamment, ce qui questionne la généralisation des résultats et fait ressortir un besoin d'études plus génériques.

Conclusion

Il ressort de nos résultats qu'un article sur l'assurance forestière a une forte probabilité d'être récent (après 2000) et d'être publié dans la revue *Forest Policy and Economics*. De plus, il est fort probable qu'il identifiera certains déterminants de la demande d'assurance, et qu'il traitera du risque incendie aux Etats-Unis ou du risque tempête en Europe.

Il émerge également de cette synthèse de la littérature que la problématique de l'assurance contre les risques naturels en forêt est récente, actuelle et à potentialité exponentielle, et que de nombreuses questions restent à explorer et des fronts de science à étudier.

Pour en savoir plus

Barreal J., Loureiro M. et Picos J. (2014). On insurance as a tool for securing forest restoration after wildfires. *Forest Policy Economics* 42, 15-23.

Brown W. (1928). Forest fire actuary. *Journal of Forestry*, 26(1), 88-90.

Brunette M. et Hanewinkel M. (2023). Assurance financière et assurance naturelle : une application à la forêt. A paraître dans *Revue Forestière Française*.

Brunette M. et Couture S. (2023). Forest insurance for natural events: An overview by economists. *Forests*, 14(2), 289.

Holec J. et Hanewinkel M. (2006). A forest management risk insurance model and its application to coniferous stands in southwest Germany. *Forest Policy Economics*, 8, 161-174.

Kaul J. (1928). Report of committee on forest fire insurance of the commercial forestry conference. *Journal of Forestry*, 26(1), 76-84.

Sacchelli S., Cipollaro M. et Fabbrizzi S. (2018). A Gis-based model for multiscale forest insurance analysis: The Italian case study. *Forest Policy Economics*, 92, 106-118.

Schelhaas M., Nabuurs G. et Schuck A. (2003). Natural disturbances in the European forests in the 19th and 20th centuries. *Global Change Biology*, 9, 1620-1633.

Seidl R., Schelhaas M.-J. et Lexer M. J. (2011). Unraveling the drivers of intensifying forest disturbance regimes in Europe. *Global Change Biology*, 17 (9), 2842-2852.

Seidl R., Schelhaas M.-J., Rammer W. et Verkerk P. (2014). Increasing forest disturbances in Europe and their impact on carbon storage. *Nature Climate Change*, 4, 806-810.

van Aalst M. (2006). The impacts of climate change on the risk of natural disasters. *Disasters*, 30, 5-18.

Zhang D. et Stenger A. (2014). Timber insurance: Perspectives from a legal case and a preliminary review of practices throughout the world. *New Zealand Journal of Forest Science*, 44, s9.